

DEPARTEMENT  
AVEYRONde la **COMMUNE DE ROUSSENNAC**  
Séance du jeudi 23 mai 2024

<b>Date de la convocation</b> 16/05/2024 <b>Date d'affichage</b> 16/05/2024 <b>Membres :</b> <b>En Exercice :</b> 15 <b>Présents :</b> 12 <b>Votants :</b> 14	<i>L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-trois mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),</i>  <b>Présents :</b> Marie-Laure CAMBOULAS, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Pierre JOULIA, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Guillaume POUJOL, Françoise VIAROUGE <b>Représenté(e)s :</b> Thomas LAMOTTE par Marie-Laure CAMBOULAS, Patrick MARTY par Sébastien CAYSSIALS <b>Excusé(e)s :</b> Thibault CAMMAN <b>Secrétaire de séance :</b> Marie-Laure CAMBOULAS
--	--

**Objet: Achat parcelle B 1684 à M Eche Jean Marie - élargissement voie communale route de Marche voie n°40 attenante aux parcelles B 1677, 1679 et 1681 : - DE\_20240523\_011**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de régulariser l'élargissement de la voie communale n°40 située route de Marche attenante aux parcelles B 1677, 1679 et 1681.

De ce fait, Monsieur Jean Marie Eche cède au prix de 1€ à la commune de ROUSSENNAC la parcelle B 1684 de 260 m<sup>2</sup> cadastrée en vue de régulariser la situation sur le terrain.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir au transfert de propriété de ce terrain et acquitter tous les frais nécessaires à cette transaction.

**Acte rendu exécutoire**

Après dépôt en Sous-Préfecture  
le 24 mai 2024  
et publication ou notification  
le 24 mai 2024

Roussennac, le 24 mai 2024.  
Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance  
Marie-Laure CAMBOULAS



Le Maire  
Sébastien CAYSSIALS

